Si vous citez tout ou partie d’un article, pensez à citer l’auteur et l’ouvrage:

Eric Vieux, « La gestion de l'eau à Grimaud avant la Première Guerre mondiale.», *Freinet-Pays des Maures*, n°16, 2020, p. 45-65.

Freinet
Pays des Maures

Dernières découvertes sur le mégalithisme dans le massif des Maures

La question de l'eau à Grimaud avant l'arrivée de l'eau courante

Souvenirs de Paul Preire de la 2nde Guerre mondiale à La Garde-Freinet

Conflit de pouvoir entre autorités municipales et judicaires à Gassin à la fin du XVIIIe siècle

Conservatoire du Patrimoine du Freinet
■ nº16 ■ 2020

Freinet
Pays des Maures

Conservatoire du Patrimoine du Freinet ■ nº 16 ■ 2020

Sommaire

Le mégalithisme dans la partie occidentale du massif des Maures : découvertes récentes à Collobrières et sa région.

Georges Berruti, Philppe Hameau, Claude Martin, Gérard Wagner…..…... 5

La gestion de l'eau à Grimaud avant la Première Guerre mondiale.

Eric Vieux.....……..……...…… 45

Souvenirs personnels et témoignages recueillis à La Garde-Freinet sur la Seconde Guerre mondiale (1940 - 1944).

Paul Preire.....…….....……..….. 67

« Être le juge de Gassin ! Je frissonne d'y songer. » Charles Louis Antiboul, dernier juge seigneurial de Gassin (1779-1791).

Fabien Salducci …….....……. 111

En couverture :

Dalle redressée portant une échancrure, site de la Basse du Renard (© ASER du Centre-Var).

La gestion de l'eau à Grimaud avant la Première Guerre mondiale

Eric Vieux,
historien

Lorsque l'on parcourt le village de Grimaud, on remarque place Neuve, au dos de la Fontaine Monumentale, une dédicace singulière : « A la municipalité de Grimaud, la population reconnaissante ». Cette inscription interroge, tout autant que les vestiges d'un monument situé au fond du vallon de la Garde, à quelques centaines de mètres au nord du village, le Pont-des-Fées. Ces deux entités nous questionnent sur le rapport à l'eau qu'ont entretenu les Grimaudois au cours des siècles. Penchons-nous sur la question[A].

L'eau courante n'arrive au village que depuis 134 ans. Comment faisait-on, avant cette date, pour répondre aux besoins en eau ? N'y a-t-il pas, au-delà de ces questions techniques, des enjeux et des aspects sociaux dans la possession et le contrôle de l'eau ?

Présentation de la situation

Le massif des Maures fait partie de la grande chaîne varisque qui s'est formée au Paléozoïque. Le massif est formé de roches magmatiques (granites) et métamorphiques. Ces terrains ne sont pas perméables, l'eau y circule seulement à la faveur de diaclases et de failles. Ces dernières rejouent régulièrement depuis des millions d'années à l'occasion de puissants mouvements tectoniques. Au niveau de ces failles, les roches sont broyées et peuvent accumuler des réserves d'eau.

Le village de Grimaud est situé sur une colline culminant à 150 m, dominant la plaine. L'enceinte au sommet de la colline, ainsi que le centre ancien du village, ne comportent ni puits, ni sources. En conséquence, l'approvisionnement en eau de la population du village semble avoir été un problème récurrent au cours des siècles. Pour le résoudre, la population a mis en œuvre des moyens pour capter, diriger et stocker l'eau potable disponible. Nous diviserons cet ensemble en trois grands groupes : les puits, les sources aménagées et les citernes.

A. Cette recherche n'aurait pas été possible sans la confiance des nombreux propriétaires qui nous ont accueillis, mi intrigués, mi amusés, face à notre enthousiasme de chercheur. Merci également aux historiens et archéologues pour les accompagnements dans ces nombreuses réflexions. Un remerciement particulier à la géologue Edith Platelet.

Ph. 1 – Actuelle fontaine place du Cros.

Ph. 2 – Pompe à bras surmontant l'ancien puits du Gacharel.

(© E. Vieux)

Capter l'eau souterraine : les puits

Seulement trois puits publics sont disponibles en limite du village : ceux du Gacharel, du Cros et le Bon Puits. Ils recueillent les eaux de ruissellement et sont donc soumis aux aléas climatiques. De même que les petites sources proches du village, ces puits peuvent se tarir en période sèche. Michel Darluc signale au XVIII[e] siècle que les habitants n'ont à leur disposition que les rares puits. « On ne boit, à Grimaud, que des eaux de puits. Les petites sources qui sont au bas du village se tarissent bientôt »[1].

Le puits du Cros

C'est le plus proche de l'agglomération primitive (photo 1). L'eau qui coule actuellement dans la petite fontaine contemporaine est puisée dans le puits qui se trouve en dessous. Creusé dans le rocher, il a quelques mètres de profondeur. Il était autrefois équipé d'une margelle en blocs de serpentinite. Il est peu abondant, et au-delà de sa fonction première, il a aussi été utilisé comme réservoir de recueil des eaux de pluie (Voir p. 59 au chapitre des citernes).

Le puits du Gacharel

Situé le long d'une des voies de communication à la sortie ouest du village (photo 2), ce puits est mentionné dès le début du XV[e] siècle. Profond d'environ 9 m, et d'un diamètre de 2,4 m, il possède une capacité de 40,7 m^3. C'est le puits le plus important du village[B].

B. Dernier relevé pris en 2020. Il faut ajouter l'accumulation des sédiments. Il est à noter que l'installation de l'hospice tout proche, est certainement due à la présence de cette eau.

Ph. 3 – Détail de l'abreuvoir en basalte et son anneau.

Ph. 4 – Puits aujourd'hui à l'intérieur d'une salle du musée.

(© E. Vieux)

Au milieu du XIX[e] siècle, suite aux sécheresses et à la difficulté de puiser son eau, la municipalité décide en 1841 de le transformer et de l'équiper d'une pompe à bras. La margelle est enlevée, une partie des pierres vendue aux enchères[2]. Son ouverture est réduite pour y poser le petit édifice en brique abritant la pompe[C]. Deux petits abreuvoirs sont installés de part et d'autre[D] (photo 3). Afin de compléter cette capacité de stockage, la municipalité envisage, en 1843, de faire creuser un nouveau puits, en contrebas de celui-ci. Il devait recueillir la surverse du premier, mais aussi les écoulements des toitures de l'hospice tout proche[3]. Ce projet ne sera jamais suivi d'effet.

Le Bon-Puits

A l'est du village, quelques mètres en contrebas de la chapelle Saint-Roch, à une altitude de 80 m, se trouvait un puits appelé le Bon-Puits. Celui-ci fut aménagé en 1843 d'une pompe à main[4]. Aujourd'hui suite aux terrassements d'une villa à proximité, il n'en reste rien.

A ces trois puits publics, viennent s'ajouter les puits privés. Ils sont peu nombreux, nous en avons repéré trois, tous situés dans le quartier du Gacharel. Deux sont visibles au musée du Patrimoine. Le premier mesure 2,5 m de profondeur, pour un diamètre d'environ 1,6 m, taillé partiellement dans le rocher (photo 4). Situé initialement à l'extérieur, il a été intégré au bâtiment lors du passage de la route départementale dans les années 1870[5]. Le second, creusé dans la maison voisine, a une profondeur de 6,5 m et un diamètre de 0,8 m. Le troisième, chez un particulier mesure 8 m de profondeur.

C. Voir détail de la construction : A. C. Grimaud, délibération communale du 12 et 13 février 1843.

D. Celui en basalte, ainsi que les nombreux blocs qui composent le haut du puits, sont certainement les vestiges du puits précèdent.

Page de droite :

Ph. 5 – Modeste source sous les habitations.

(© coll. musée du Patrimoine de Grimaud)

Ph. 6 – Source couverte Les Fontonnes.

Ph. 7 – Reconstitution de la source dont le bassin se trouve actuellement à 2,5 m sous le sol naturel.

(© E. Vieux)

Maîtriser et stocker l'eau courante : les sources

Face à ces deux seuls puits publics, les quelques sources en contrebas du village ont rapidement été aménagées par la communauté. Nous en repérons quatre autour de l'agglomération. Les bassins de recueil des eaux de trois d'entre elles sont équipés d'une voute protectrice limitant les évaporations et toute pollution des eaux.

La Fontaine des Maures[E]

Situés dans le quartier ouest du village, les aménagements de cette source devaient être très modestes. A tel point qu'en décembre 1800, le conseil municipal s'inquiète de l'absence de couverture au-dessus du bassin. Expliquant qu'il subit « les ardeurs du soleil » et risque d'être pollué par les feuilles ou autres déchets. Il est décidé de le couvrir pour « rendre cette eau propre et potable et utile aux habitants »[6] (photo 5). Il y a quelques dizaines d'années encore, on pouvait boire l'eau de cette source le long de la route départementale. Aujourd'hui elle se situe dans une propriété privée.

Les Fontonnes[F]

Elle se trouve au nord du château, dans le vallon de la Garde, à l'ouest du moulin à vent Saint-Roch (photo 6). Sa plus ancienne mention se trouve dans un cadastre de 1637. Son bassin protégé d'une voute a une réserve d'environ 4 m^3. La surverse arrosait quelques modestes potagers en contre-bas.

La source de La Fons-Couverte[G]

Située dans le quartier éponyme, elle est mentionnée depuis le XII^e siècle[7]. Son bassin (4,25 m^3) et la voute qui le protège, sont d'une construction soignée en basalte, granite et pierre locale (photo 7). Cette source a fait l'objet d'un soin particulier de curage et d'entretien des abords[8]. Desservie par le chemin communal, elle servait de source d'eau potable pour les habitants, mais aussi de lavoir et d'abreuvoir. Les eaux de surverse de la source ont été canalisées sous le chemin pour se déverser dans un bassin en contrebas d'une capacité de plus de 8,7 m^3 (photo 9). Ce dernier a servi au XVIII^e et XIX^e siècle au moins, pour l'irrigation des cultures alentours (photo 10). A noter qu'à une cinquantaine de mètres en aval, une série de trois bassins ont été aménagés pour recueillir les eaux de petites sources (cette zone, en contrebas du village, se situe dans une nappe alluvionnaire, plus favorable aux sources).

La Font Seironne

Sous le village, se trouvait une source qui nous est aujourd'hui inconnue[9].

E. On trouve aussi quelquefois une orthographe différente : la fontaine des Morts.

F. Le provençal *lei fouantouno*, "les petites sources" en français, se trouve ainsi francisé dans quelques délibérations communales.

G. Cette source située dans une propriété privée, est aujourd'hui tarie.

Le Pont-des-Fées, les restes d'un monument exceptionnel

Ces puits et sources n'ont pas été suffisants pour la population croissante de cette fin du XV^e siècle. Il est indispensable, pour un village important comme Grimaud, d'assurer un approvisionnement en eau continu, indépendant des aléas climatiques. L'objectif est de trouver et de canaliser jusqu'au village une source abondante. Les villageois mettent en place un système hydraulique de plusieurs kilomètres afin d'apporter au village l'eau de la source de *Pancaou*, située dans le vallon des Vernades. De cela, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges dont le plus important est Le Pont-des-Fées (photo 8).

La source

Le vallon des Vernades est une portion de la grande faille orientée nord/sud passant par les communes de Cogolin, Grimaud, et Le Plan-de-la-Tour. Ces terrains sont favorables au stockage et à la circulation des eaux. A cela s'ajoute la physionomie du bassin versant des Vernades, recueillant au niveau de la faille les eaux pluviales, facilitant l'émergence de sources. Ainsi à une altitude de 150 m, se trouve la source de *Pancaou*[H] connue en 1637 sous le nom de « font de la ville »[10]. Elle a, en 1884, un débit compris entre 20 et 35 l par minute. Son eau était « d'excellente qualité, pure, limpide légère et fraîche »[11]. Après des bassins de rétention[I], l'eau est canalisée et chemine de manière gravitaire, jusqu'à la crête dominant le vallon de la Garde.

Ph. 8 – Le Pont des Fées au début du XX^e siècle. On l'a quelquefois cru romain.

(© Coll. particulière)

H. Cette source, propriété privée, possède aujourd'hui un faible débit.

I. Certains anciens du village se souviennent de ces bassins où l'on faisait pousser du cresson.

La canalisation

L'eau circule dans une goulotte constituée de tuiles vernissées de 60 cm[J]. L'ensemble est recouvert par une série de tuiles emboitées les unes aux autres[K] (photo 9). Le tout est posé entre deux alignements de pierres, sur un mortier de chaux. L'ensemble est protégé par des blocs de pierre et de la terre (photo 10). La canalisation chemine à flanc de colline sur environ 1,9 km avec une pente moyenne de 1,4 %. Lorsque le trajet rencontre un rocher affleurant, le passage du canal est taillé dans le rocher (photos 11 et 12).

Arrivé à la crête dominant le profond vallon de La Garde, il s'agit de conduire l'eau jusqu'à Grimaud en face. Ce défi technique a été résolu grâce au principe des vases communicants. Une conduite étanche permet de faire descendre l'eau jusqu'en bas du vallon puis de la faire remonter jusqu'à une altitude légèrement inférieure.

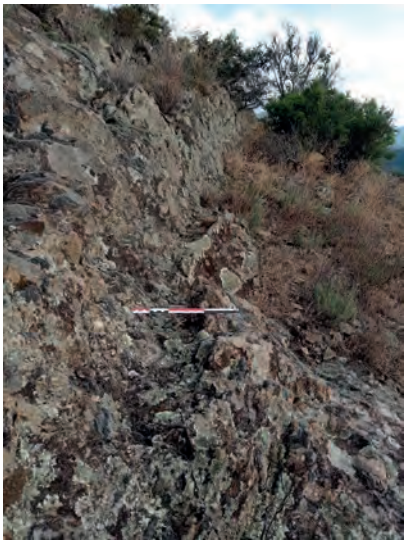

Ph. 9 – Canalisation de tuiles vernissées couverte d'autres tuiles.

Ph. 10 – Détail de la superposition entre deux tuiles vernissées.

Ph. 11 et 12 – Rochers taillés pour le passage de la canalisation.

(© E. Vieux)

J. Elles mesurent environ 60 cm pour environ 17 cm de largeur. La pâte claire a une épaisseur comprise entre 1,5 et 2,5 cm. La partie concave possède un vernis couleur vert olive. Elles comportent une petite encoche d'environ 6 cm permettant de les emboiter les unes aux autres.

K. Tuiles plus épaisses (entre 2,5 et 4 cm) et grossières, de couleur brune ou rouge, non vernissées, comportant une petite encoche afin de pouvoir s'emboiter plus facilement.

Le réservoir de charge

La canalisation portant l'eau de manière gravitaire aboutit dans un réservoir situé sur la crête ouest du mont Roux, à une altitude de 125 m. Il s'agit d'un réservoir circulaire, couvert, communément appelé Puits-des-Fées. D'un diamètre de 2 m, il est bâti en pierres locales, maçonné à la chaux (photo 12). D'une capacité de 5,3 m^3, il comprend à l'est une petite ouverture autrefois fermée d'une petite porte et sa margelle de 56 cm de largeur (photo 13). Ce réservoir marque le début de la canalisation étanche aboutissant au village.

Afin d'éviter que sable ou cailloux ne l'obstruent, le fond du réservoir est équipé d'un bassin de décantation. Il s'agit d'un enfoncement de 1,45 m de diamètre et profond d'une trentaine de centimètres (photo 14). Deux canalisations de terre cuite sortent du réservoir. Située l'une au-dessus de l'autre, la plus basse est la sortie pour la conduite forcée tandis que la seconde servait peut-être de tuyau d'évacuation lors du nettoyage du réservoir (photo 15).

Ph. 12 – Le réservoir en partie enterré.

Ph. 13 – Le réservoir et sa couverture conique en partie disparue. Au premier plan le reste de la margelle.

Ph. 14 – L'intérieur du réservoir. On distingue au fond les 2 sorties de borneaux.

Ph. 15 – Les deux sorties à la base du réservoir. Les deux borneaux sont abimés et laissent apparaitre le vernis vert. (© E. Vieux)

La canalisation forcée

Du réservoir débute la canalisation étanche constituée de borneaux (tuyaux en terre cuite, d'environ 33 cm de longueur, 4,7 cm de diamètre intérieur pour 7,2 cm de diamètre extérieur ; l'épaisseur de la pâte est d'environ 1,7 cm ; l'une des extrémités est évasée - 8,5 cm de diamètre extérieur -, afin de permettre un chevauchement des borneaux sur environ 4 cm) emboîtés les uns dans les autres et mesurant environ 700 m. Le tuyau ainsi formé est pris entre une paire de tuiles, le tout maçonné à la chaux, bloqué avec des pierres locales de moyen appareil (photo 16). L'ensemble forme un muret massif d'1,20 m de largeur (photo 17). Pour la partie la plus basse, la plus fragile, ce sont deux séries de deux tuiles qui protègent la canalisation. Il est à noter que l'une de ces tuiles est vernissée sur sa partie concave (vernis vert). C'est le seul cas que nous connaissons sur l'ensemble des vestiges examinés. Ces importantes dimensions s'expliquent par

Ph. 16 – Coupe de la canalisation forcée : les borneaux emboités protégés et consolidés par une série de tuiles au-dessus et en-dessous. Le tout maçonné à la chaux.

Ph. 17 – Le mur semi-enterré, contenant la canalisation.

Ph. 18 – Le mur, au premier plan, se prolongeait jusqu'au pont.

(© E. Vieux)

la peur du gel de la canalisation, ainsi que la gestion de la pression. Cette canalisation descend le coteau sud, avec une pente d'environ 45 % et traverse la rivière La Garde grâce à un pont (photo 18).

Le pont

Appelé aujourd'hui Pont-des-Fées, il a été construit pour supporter la canalisation (photo 19). Situé à une altitude de 37 m, orienté nord - sud, il est large de 2,25 m. Ce pont comporte une seule grande arche de plein cintre qui s'ouvre de 14 m, ses piles se posent sur deux massifs rocheux. Le muret de la canalisation est posé sur son parapet est. Elle s'élève à 1,5 m au-dessus du sommet de l'extrados de la voûte du pont. L'ensemble est bâti en pierre locale (photo 20).

La remontée au village

La canalisation forcée remonte jusqu'au village avec une pente moyenne de 25 % (photo 21). Le rocher affleurant comporte encore l'empreinte taillée du passage de cette canalisation (photo 22). Les nombreux aménagements d'urbanisme des zones proches du village ont fait disparaitre les derniers tronçons de cette canalisation. Cependant, il est probable que le tracé passait à proximité de la chapelle Saint-Roch, pour aboutir à proximité des habitations, quelques centaines de mètres plus loin.

La fontaine

L'eau arrivait très certainement dans une citerne à partir de laquelle sortait l'eau de la fontaine. Son emplacement est inconnu aujourd'hui. Au XVIII[e] siècle Michel Darluc évoque son souvenir : « d'une belle fontaine, qui a coulé longtems au levant du village »[12]. Cette fontaine devait être singulière au regard du prestige et de l'importance de ces aménagements. Il faut donc repérer un lieu remarquable à l'est du village, à une altitude moyenne de 100 m. Très vite le regard est attiré par un espace situé devant l'actuelle mairie, autrefois bâtiment clérical. Avançons l'hypothèse que la citerne et sa fontaine se trouvaient à cet emplacement.

Ceci pourrait être confirmé par la lecture d'une délibération de 1860, signalant la présence d'une citerne au-devant du bâtiment communal[13].

Un ouvrage exceptionnel

La construction de l'ensemble de ce système hydraulique a demandé un engagement très important de la part de la population. Il a mobilisé une très grande quantité de chaux et de céramiques. Rappelons que la chaux est onéreuse car importée de régions extérieures au massif des Maures. Le calcaire devait certainement être déchargé au débarcadère de Saint-Pons-les-Mûres. Là, devaient se trouver les fours permettant de produire la chaux. Il est difficile d'estimer les quantités mobilisées pour la construction de cet ouvrage, certainement plusieurs tonnes.

Depuis la source jusqu'au bassin, on estime à plus de 3 500, le nombre de tuiles vernissées, et certainement plus de 5 100, les tuiles de couverture. Pour la conduite forcée, il a fallu plus de 2 400 borneaux vernissés et environ 4 000 tuiles de renfort (il s'agit d'estimations, de grandes parties du tracé ayant disparu). Au regard de ces quantités, et pour éviter des coûts de transport trop élevés, il est

Page de gauche :

Ph. 19 – Le pont et les vestiges des murs portant la canalisation.

Ph. 20 – Le pont enjambe la Garde. La canalisation descend de la gauche pour remonter à droite vers Grimaud.

Ci-dessus :

Ph. 21 – Rare vestige de la canalisation remontant au village.

Ph. 22 – Le rocher taillé pour accueillir la canalisation.

(© E. Vieux)

Page de droite :

Ph. 23 – Les deux marques de crues : celle du XIXe siècle pour la plus visible et un peu plus haut, sur l'arc du pont, celle de 1901 (© E. Vieux).

probable que l'ensemble des céramiques a été produit localement. La plaine de Grimaud est riche en argile et compte, depuis le XVe siècle au moins, nombre de briqueteries produisant tuiles, carreaux et briques. Les tuiles de couverture, de renfort et vernissées ont certainement été produites par les tuiliers de la plaine[L]. En revanche les borneaux nécessitent un savoir-faire spécifique que seuls les potiers maitrisent. Comme dans d'autres cas étudiés, il est probable que la communauté grimaudoise ait incité l'installation d'un potier spécialisé dans la fabrication de borneaux en lui octroyant des avantages en espèce ou en nature[14]. Peut-on attribuer cette production à Andréas Nico[M] ou à un de ses apprentis dans la seconde moitié du XVe siècle ? La question reste ouverte.

L'étude et la conception de ce système d'adduction d'eau a demandé un remarquable savoir-faire technique. On ne peut concevoir un tel système sans les compétences d'un homme de l'art. Les calculs de pentes, d'altitude et de pression ne s'improvisent pas, les Grimaudois ont très certainement fait appel à un ingénieur hydraulique, dont nous n'avons malheureusement pas la trace[N]. Ce système n'a pas d'égal dans la région[O]. Les édiles qui ont permis de faire venir l'eau courante et abondante jusqu'au village, permettant à la population de s'extraire d'une consommation d'eaux stagnantes ou incertaines, ont dû retirer un grand prestige de ces efforts. A la lumière de ces constats, nous avançons l'hypothèse que la mise en place de ce système complexe et couteux, mobilisant de grandes compétences techniques mais aussi d'une grande portée politique, pourrait être à l'initiative de l'influent Jean de Cossa, seigneur de Grimaud de 1441 à 1476, chambellan du roi René et grand Sénéchal de Provence.

Son usage

Le système n'a pas fonctionné plus d'un siècle et demi. Les raisons et la date de son abandon nous sont pour l'instant inconnues. Plusieurs facteurs ont pu entraîner sa perte : le gel, le comblement de la canalisation par des cailloux ou du sable... Cependant, l'hypothèse la plus probable est une destruction du mur supportant la canalisation par une crue. En effet, l'ouvrage traverse perpendiculairement le lit de La Garde, dont on connait les violents débordements, qui passent quelquefois par-dessus le massif rocheux supportant le pont. Deux marques de crues encore présentes sur l'une des piles du pont témoignent de la hauteur de deux évènements ayant eu lieu au XIXe siècle et en octobre 1901. Elles se trouvent respectivement à 3,80 m et 4 m au-dessus de la base de l'arche (photo 23). Elles donnent une idée de la puissance des flots qui peuvent s'écouler dans le vallon[P].

Son abandon

La rupture d'alimentation en eau du village a été un événement traumatisant pour les habitants, soudainement privés d'eau courante. La remise en état de ce système a plusieurs fois été envisagée, notamment au XIXe siècle, mais n'a

L. En effet leur pâte comporte du mica, caractérisant une argile locale.

M. Ce potier, originaire de Savone, va s'installer à Manosque, formant de nombreux élèves. Il sera signalé travaillant à Grimaud. Merci à Bernard Romagnan pour nous avoir signalé son existence.

N. Il est à regretter l'absence quasi-totale de documents d'archives pour l'ensemble de ce système.

O. À l'exception d'un pont aqueduc à Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes), bâti au XVIIIe siècle pour alimenter le village italien d'Olivetta.

P. En octobre 1901, les 2 passerelles établies en aval ont été emportées. A. C. Grimaud, délibération du 24 août 1902.

jamais abouti faute de financements. Le pont est le seul ouvrage dans le vallon permettant de traverser le ruisseau. A une époque indéterminée, certainement après l'abandon du système, le parement ouest du muret a été retiré, pour élargir le passage sur le pont. Remarquable dans le paysage, il a fait l'objet d'une protection en 1924[Q]. Très détérioré, il est restauré en 1993, notamment la reconstruction de parapets pour sécuriser le passage du public. Il est à noter que le pont est percé dans son flanc sud pour faire traverser le béal des moulins à eau situés en aval.

Enfin, nous ne connaissons pas la raison pour laquelle il se nomme aujourd'hui le Pont-des-Fées. Peut-être s'agit-il d'une association, commune au XIX[e] siècle, entre monuments antiques et ceux liés aux eaux ? Le reste de la canalisation a petit à petit disparu, abimé par l'érosion ou démonté pour y prélever les céramiques en vue de remploi[R].

Q. Le Pont des Fées et ses ruines sont classés « site remarquable » depuis le 23 avril 1924.

R. Dans le moulin à vent Saint-Roch, un borneau est réutilisé comme passe fils. De même, le borneau d'arrivée de l'eau pluviale d'une citerne située avenue de la Cabre d'Or est un borneau remployé.

Le recueil de l'eau de pluie : les citernes

Face à la rareté des eaux souterraines dans le village, la pluie constitue une seconde source d'alimentation. Elle est recueillie dans des citernes individuelles et plus exceptionnellement dans des puits.

La plus ancienne citerne connue date du XVe siècle. Elle est localisée dans la tour sommitale du château (photo 24). Conçue à l'origine comme lieu de stockage, cette pièce a été transformée en citerne au XVe siècle, certainement lors d'un réaménagement, voire d'un agrandissement du château. Pour rendre étanche cette salle, l'intérieur est entièrement recouvert d'un épais enduit de chaux. Au sol, des dalles de calcaire sont soigneusement agencées. L'eau des toitures s'écoule par deux petits orifices. L'ensemble a une contenance de 85 m^3 d'eau. Afin de faire face à cette pression, un contrefort a été dressé contre la face est de l'édifice.

Les quelques vestiges de béton de tuileaux au pied de la tour sont les traces d'une citerne antérieure.

Dans le village, il reste quelques traces des citernes mises en place par la population. Malgré leur abandon depuis plus d'un siècle, nous en avons répertorié à ce jour une quinzaine. Souvent, il n'en reste que l'empreinte. Elles se trouvent dans les sous-sols des habitations, sont de forme quadrangulaire et peuvent contenir

Ph. 24 – La salle basse du donjon transformée en citerne. Son seul accès était l'ouverture sommitale (© E. Vieux).

Ph. 25 – Exemple de vestige de citerne. Le sol est carrelé et les parois enduites au ciment.

Ph. 26 – Comme ici, les citernes sont souvent adossées à la roche mère.

(© E. Vieux)

de 1,5 m^3 à plus de 80 m^3 d'eau. Elles s'appuient contre la ou les parois de la cave (photos 25 et 26). Lorsqu'elles ne montent pas jusqu'au sommet de la voute, les murs ont une hauteur entre 1,2 m et 2 m, pour plus de 80 cm d'épaisseur (photo 27). L'intérieur de la citerne est rendu étanche au sol grâce un carrelage de céramiques non vernissés (photo 28), tandis que les parois sont entièrement couvertes d'enduit lisse, de chaux ou de ciment. L'arrivée de l'eau de pluie depuis l'extérieur se fait par une petite ouverture au-dessus, dont il reste quelquefois le borneau (photo 29).

Pour les citernes fermées, une ouverture quadrangulaire permet d'y plonger un seau depuis l'étage ou d'y accéder pour son nettoyage régulier (photo 30). A l'étage d'habitation, dans de rares cas, se trouve une margelle (photo 31).

La construction de ces citernes s'arrêtera à l'arrivée de l'eau courante. L'une des dernières mentions date de 1881, avec la demande d'une citerne de 5,5 m par 2 m près de la chapelle des Pénitents, avec pour engagement d'être accessible à la population en cas d'incendie dans le quartier[15].

Quelquefois, les puits publics sont aussi utilisés en citerne. Par exemple, en 1845, le conseil municipal prend la décision d'aménager le puits de la place du Cros pour recevoir l'eau de pluie des toitures alentours. Ce travail est exécuté par M. Brun, ferblantier de Saint-Tropez[16].

Les citernes à eau sont connues depuis au moins l'Antiquité. Pour conserver une qualité d'eau optimale, il est impératif d'éviter toute matière organique et de la protéger de la lumière. L'utilisation précise de ces eaux de citerne à Grimaud reste à déterminer. Servaient-elles pour le nettoyage ou pour la toilette ? A la préparation des repas ? Comme eau de boisson ? Etaient-elles source de troubles ou de maladies ? Malheureusement nous n'avons aucun témoignage direct de

50 cm

ses usages. Et au-delà de ces considérations matérielles et sanitaires, il faut aussi envisager l'aspect symbolique de ces eaux stagnantes en rapport aux eaux jaillissantes de sources ou de ruisseaux. Tous ces facteurs vont avoir un impact certain sur la recherche de moyens pour apporter de l'eau jusqu'à l'agglomération.

L'arrivée de l'eau courante dans le village

La mise en place des citernes individuelles n'éclipse pas le manque d'adduction d'eau au village. D'autant que durant le XIX[e] siècle, les besoins en eau augmentent avec d'une part, l'accroissement des petites industries comme les bouchonneries[17], et d'autre part, les exigences sanitaires et hygiénistes grandissantes. Ce manque d'eau courante est un réel facteur limitant pour le développement économique et démographique du village. De plus, la consommation et l'utilisation d'eaux de puits, de citernes ou de quelques rares sources, ne sont pas sans conséquences sur l'image du village et de ses habitants. En effet, Grimaud dépend alors de facteurs climatiques, tandis que d'autres communes bénéficient de la modernité.

Les sècheresses récurrentes des années 1840 obligent à une sévère restriction du puisage des eaux, notamment à la source de la Fons Couverte et au puits du Gacharel . Afin de faciliter son accès, mais aussi de mieux maitriser le contrôle de l'eau potable, la municipalité décide d'équiper les puits de pompes à bras. L'ouverture et la fermeture des puits sont assurées par un gardien payé par la ville[18]. Mais l'eau courante manque, et le sujet préoccupe toujours la population. En 1860, il est envisagé de restaurer le système d'amenée d'eau depuis la source de Pancaou en suivant le tracé existant mais en doublant les canalisations[19]. Ce projet reste lettre morte. Six ans plus tard, le décès d'une veuve du village relance le débat. Le 14 août 1866, Rosalie Sénéquier lègue à la commune, par testament, la somme de 4 000 F, afin « de construire une fontaine au centre du village »[S]. Mais la construction de la route départementale traversant le village rend la situation économique communale difficile et ces projets d'adduction d'eau sont repoussés. Face à cette inertie et l'oubli du legs Sénéquier, la situation se tend entre la municipalité et l'opposition. Une pétition est lancée. Le préfet intervient. La municipalité propose alors la construction d'une citerne sous la place Vieille, recueillant les eaux des toitures, et la création d'une fontaine boulevard des Aliziers[20].

La situation est délicate. La nouvelle route favorise un développement démographique, économique et touristique par l'installation du premier hôtel[T], mais l'absence d'eau courante freine cet essor. Et les propositions de captage de l'eau des toitures ne sont plus à la hauteur des enjeux.

En 1882, Lucien Bauc, un négociant, est élu. Il s'empare de cette récurrente

Page de gauche :

27 30

28 31

29

Ph. 27 – Citerne de grande capacité. La surverse est en borneaux.

Ph. 28 – Détail du sol, souvent constitué de mallons ou de pancarrés non vernissés.

Ph. 29 – Rare vestige de borneau d'entrée d'eau de pluie. Ce pourrait être ici un remploi de la canalisation du Pont des Fées.

Ph. 30 – Exemple d'ouverture permettant le puisage de l'eau et, éventuellement, le nettoyage de la citerne.

Ph. 31 – Rare cas de margelle encore en place. Une boite à eau en basalte permettait d'y stocker le liquide.

(© E. Vieux)

S. Il s'agit de Rosalie Thérèse Sénéquier, veuve Roche, A. C. Grimaud, délibération communale du 14 octobre 1866.

T. Le *William's hôtel* en 1875 le long de la nouvelle route, tout comme la gendarmerie.

Ph. 32 – Place Neuve, la fontaine monumentale, récemment restaurée (© E. Vieux).

question et expose la situation, évoquant l'actuel rationnement de l'eau pour les hommes et les animaux, la pénibilité des lessives dans la plaine, et soulignant qu'en cas d'incendie, « *il ne saurait être porté aucun secours utile et que le sinistre pourrait réduire Grimaud en cendres* »[21]. Le conseil municipal vote rapidement un emprunt de plus de 7 000 F pour remettre en état l'ancienne canalisation du Pont-des-Fées. L'année suivante, des études proposent de reprendre son tracé mais en doublant ses canalisations. Les négociations avec le propriétaire pour l'achat de la source de *Pancaou* échouent. Considérée d'utilité publique, elle est acquise par la commune en 1884[22].

Les réflexions avancent, et la même année, une autre solution est proposée, celle de puiser l'eau de la nappe phréatique de la plaine et la monter au village. Des études sont menées par l'ingénieur des Ponts et chaussées du département[23]. Les deux projets, aussi coûteux l'un que l'autre, sont comparés et le second projet est choisi en septembre 1884, car il garantit un débit et une réserve moins aléatoires qu'une source[24]. La commune achète le terrain de captage et contracte un emprunt de 45 000 F[U]. L'année suivante les travaux sont réalisés par la Compagnie des Eaux de Grimaud.

Le système se compose d'un forage de 4,5 m au quartier de la Vaute[V], d'une pompe actionnée par une machine à vapeur, d'une canalisation en fonte d'1,6 km montant l'eau jusqu'à un réservoir de 250 m³ installé à l'est de l'enceinte

U. Emprunt contracté le 3 août 1884.

V. Aujourd'hui cet emplacement est toujours utilisé pour y puiser l'eau.

Ph. 33 – La dédicace au dos du monument, en l'honneur de la municipalité (© E. Vieux).

du château. De là, l'eau redescend dans le village pour alimenter 8 bornes fontaines,10 bouches d'arrosage et la fontaine monumentale, dont la surverse alimente un peu plus bas le premier lavoir du village.

La fontaine monumentale, célébrant l'évènement, est installée sur la nouvelle place du village (photo 32). Le système est largement subventionné par le département. La commune doit construire les deux escaliers latéraux ainsi que la canalisation menant au lavoir, soit une dépense de 4 400 F. Mais en 1886, le conseil municipal déclare cette somme trop importante au regard des lourdes charges qui pèsent sur les finances communales[25]. Des pourparlers sont entrepris avec l'ingénieur qui accepte de couvrir la moitié des frais. Le département y ajoute une subvention de 500 F.

Sur la fontaine, les cornes d'abondance en bas-reliefs d'où éclosent quantité de fruits et légumes, exposent les espoirs de prospérité de l'ensemble des villageois.

Ph. 34 – La fontaine décorée de ses palmiers, célèbre l'arrivée de l'eau courante au village
(© Coll. particulière)

Le 1er juillet 1886, l'arrivée de l'eau est célébrée en grande pompe lors de « la fête de régénération ». La municipalité Bauc est chaleureusement remerciée à travers la dédicace au dos de la fontaine (photo 33). La construction des escaliers avec balustrades, commencent le 3 août 1886. Les travaux sont totalement achevés en novembre 1887 et pour agrémenter la fontaine, la commune va acheter quatre palmiers à M. Nardy, un horticulteur hyérois pour 80 F (photo 34).

Ce système d'adduction d'eau a connu quelques soucis bénins de fuites, de casses ou de mauvaise utilisation, entrainant des tensions régulières entre l'ingénieur responsable, M. Van der Elst, et la municipalité. Car au-delà des contraintes domestiques, le besoin en eau concerne aussi les animaux, et notamment lors des foires aux bestiaux organisées dans le village. Mais l'inquiétude se focalise rapidement vers l'usine de pompage située en zone inondable. Et il est signalé que les débordements de La Giscle ont déjà noyé le système de chauffe de la machine à vapeur. Quelques années plus tard, en novembre 1896, la pompe aspirante casse et durant plus de 3 mois, le village va connaitre une brutale pénurie d'eau courante. Cet incident va à nouveau mettre à l'épreuve les Grimaudois, qui, comme le signale l'ingénieur, sont bien équipés en citernes et pompes[W]. Cette dernière remarque fait écho à la longue histoire de la pénurie d'eau au village.

W. Le13 février 1897, l'ingénieur évoque cette coupure générale des eaux depuis le 1er novembre 1896. A. D. Var, 16 K 58.

Ces questions de gestion des eaux potables restent plus que jamais cruciales. En effet, la maîtrise et la distribution de cet « or bleu » sont des enjeux considérables et les expériences passées peuvent certainement inspirer les réflexions actuelles. Au-delà des considérations techniques et matérielles, ces sujets font appel à des représentations symboliques fortes : posséder une eau potable à profusion est un signe ostentatoire de développement et de réussite sociale.

Sources :

1. Michel Darluc, Histoire naturelle de la Provence, 1782, tome III, p.189.

2. A. C. Grimaud, délibération communale du 20 octobre 1842.

3. Registre des délibérations du conseil municipal de Grimaud, 5 et 12 novembre 1843.

4. A. C. Grimaud, délibération communale du 12 novembre 1843.

5. Voir à ce sujet : E. Vieux, « Nous voulons la route ! » Un siècle de revendication des Grimaudois, in Freinet, pays des Maures, n°7 de 2007.

6. A. C. Grimaud, délibération communale du 4 nivose de l'an 9.

7. Charte de l'abbaye Saint-Victor de Marseille n°974 de 1175 Fontem Coopertum.

8. Exemples : A. C. Grimaud, délibérations communales du 2 mai 1879 et 26 juin 1814.

9. A. C. Grimaud, cadastre de 1753.

10. A. C. Grimaud, CC1, 1637, f°5 : « *a pancaud dict le font de la ville* ».

11. Etude faite par le conducteur des Ponts et chaussées de Saint-Tropez le 29 mars 1882, A. C. Grimaud

12. Michel Darluc, *op. cit.*

13. A. C. Grimaud, délibération communale du 12 mai 1860.

14. A ce sujet voir : Henri Amouric, Le seigneur, la communauté et le potier in Provence Historique, n°167-168, 1992, pp 331-342.

15. A. C. Grimaud, délibérations communales du 17 août 1881.

16. A. C. Grimaud, délibérations communales du 2 février 1845.

17. A. C. Grimaud, délibération communale du 11 juin 1810. Vol du seau de la Fons Couverte et désignation d'un responsable afin de contrôler le puisage de l'eau.15.

18. A. C. Grimaud, délibération communale du 4 août 1844, vote d'une allocation annuelle de 15 F pour faire ouvrir et fermer la pompe du Gacharel lorsque les eaux sont basses, sur la base de 5 mois par an.

19. A. C. Grimaud, délibération communale du 5 février 1860. Plan et devis par M. Mulot, ingénieur des Ponts et chaussées.

20. A. C. Grimaud, délibération communale du 11 août 1878.

21. A. C. Grimaud, délibération communale du 25 août 1882.

22. A. C. Grimaud, 15 décembre 1884.

23. A. C. Grimaud, délibération communale du 6 septembre 1884.

24. A. C. Grimaud, délibération communale du 6 septembre 1884.

25. A. C. Grimaud, délibération communale, mars 1886.

Les publications du Conservatoire du Patrimoine du Freinet

Livres

E. SAUZE et P. SÉNAC, Un pays provençal, le Freinet de l'an mille au milieu du XIII[e] siècle,12 €.
X. RAYMOND, Le Cercle des Travailleurs de La Garde-Freinet, 10 €.

La revue du Freinet, 10 €

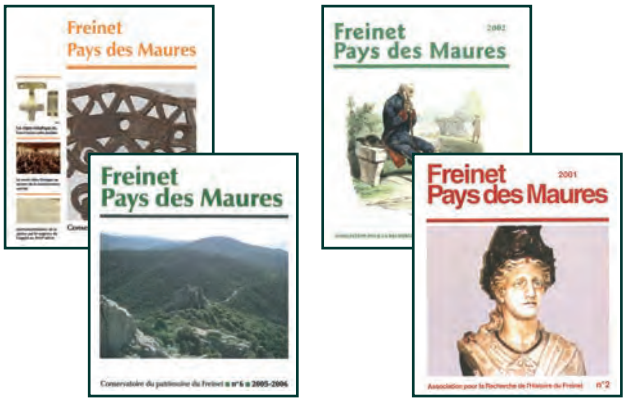

Numéro 1. 2000 (épuisée)
Numéro 2. 2001 (épuisée)
Numéro 3. 2002
Numéro 4. 2003
Numéro 5. 2004
Numéro 6. 2005-2006
Numéro 7. 2007
Numéro 8. 2008-2009
Numéro 9. 2010-2011
Numéro 10. 2012-2013
Numéro 11. 2014-2015
Numéro 12. 2016
Numéro 13. 2017
Numéro 14. 2018
Numéro 15. 2019

Les revues et les livres sont en vente sur notre site internet *www.conservatoiredufreinet.org* (section boutique). Vous pouvez également télécharger gratuitement les articles de chaque parution, à l'exclusion de la dernière durant un an après sa publication.

Nous vous prions de respecter les droits d'auteur et de citer les sources que vous utilisez.

Pour adhérer à l'association

L'adhésion (20 €) représente avant tout le soutien que vous apportez aux actions de notre association. Elle vous permet aussi de :

- Recevoir gratuitement notre dernière parution de la revue.
- Bénéficier de tarifs préférentiels sur toutes nos activités : balades, ateliers et stages.
- Participer à des chantiers de restauration et de valorisation du petit pratrimoine.
- Participer aux sorties associatives réservées aux membres.

Notre association étant reconnue comme organisme d'intérêt général, votre adhésion ou votre don ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

À cet effet, nous pouvons délivrer sur demande un reçu fiscal.

Conservatoire du Patrimoine du Freinet

Le Conservatoire du Patrimoine du Freinet a pour mission de valoriser le patrimoine naturel, historique et traditionnel du massif des Maures. C'est une association loi 1901 qui réunit les compétences de scientifiques, de guides et d'animateurs d'horizons différents, pour offrir aux visiteurs plusieurs regards sur notre patrimoine.

Nous présentons des expositions permanentes et organisons des visites accompagnées, des animations et ateliers pédagogiques, des chantiers de restauration du patrimoine rural, des ateliers de paléographie. Nous éditons une revue scientifique annuelle : *Freinet, pays des Maures.*

L'actualité du Conservatoire est à retrouver sur notre site : www.conservatoiredufreinet.org

Conservatoire du Patrimoine du Freinet
Chapelle Saint-Jean, 83680 La Garde-Freinet

Tél. 04 94 43 08 57 - Fax 09 70 06 50 07
e-mail : cpatfreinet@orange.fr
www.conservatoiredufreinet.org

Var Le Département

Conservatoire du Patrimoine du Freinet

La Garde-Freinet

9 782955 562567